



# CULTURE SÛRETÉ

## OBJECTIF

Comprendre ce qui est attendu des règles de l'arrêté INB du 07/02/2018.  
Etre en mesure de faire évoluer ses pratiques et ses documents au regard des exigences.

## CONTENU

- Contexte de l'arrêté INB
- Définition des AIP et EIP
- Attitude sûreté
- Sécurité et sûreté industrielle
- Déroulement d'une intervention
- Exemple d'un écart en sûreté
- Etude de cas

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux opérateurs et chefs d'équipes pouvant intervenir en INB.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Présentiel en module théorique travaux dirigés.  
Un support de formation est remis à chaque stagiaire.

## ÉVALUATION

Théorique (QCM).

## DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Attestation de fin de formation et de compétence. Recyclage préconisé tous les 3 ans.

## PRIX ET DURÉE

3,5 heures : 700€ HT/session

## NOTA

Uniquement en formation intra entreprise, de 4 à 8 personnes  
(dans vos locaux ou ceux de Kairos).